

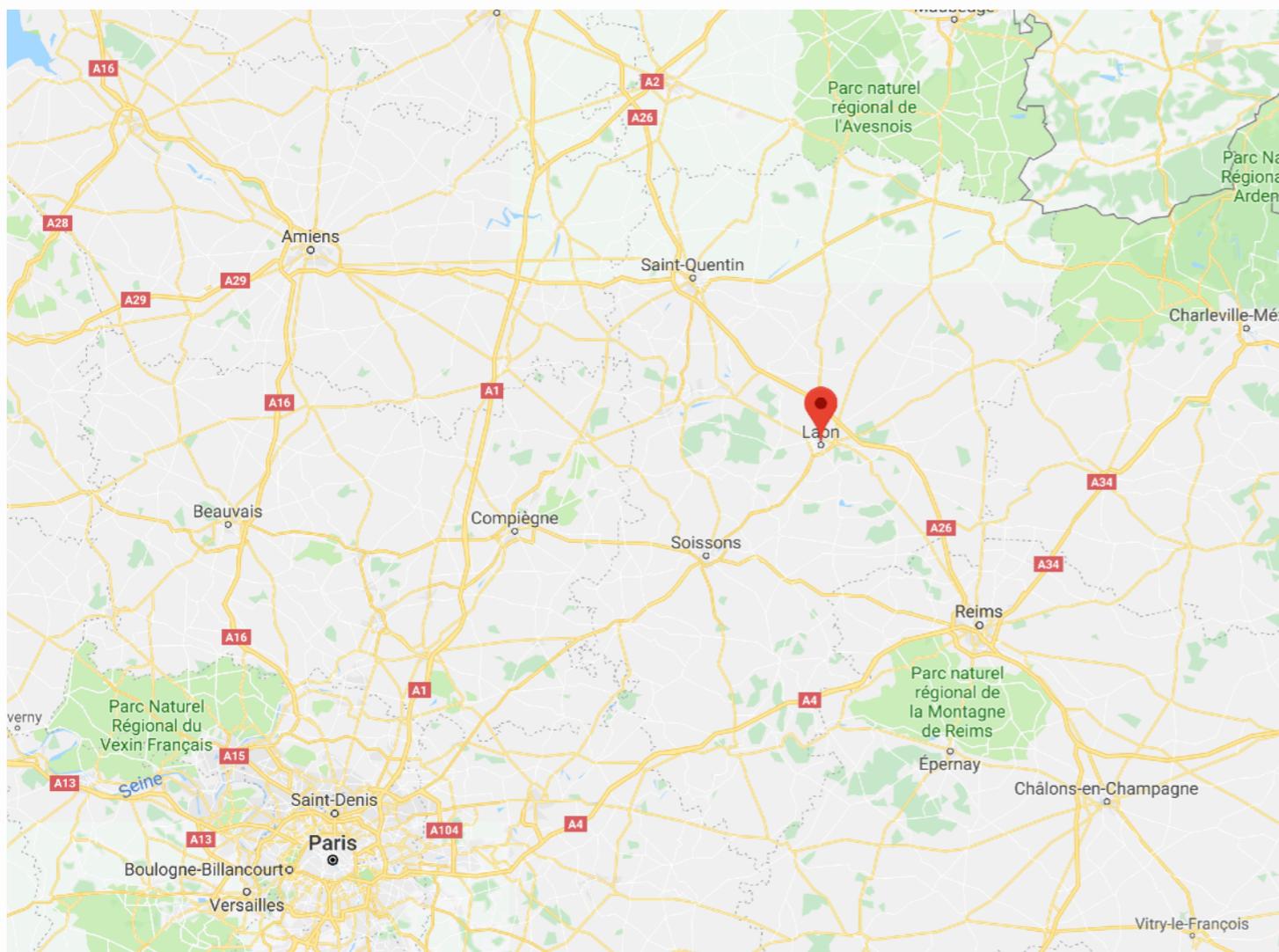
SÉMINAIRE ACTION COEUR DE VILLE

DREAL HAUTS DE FRANCE - VOLET HABITAT

ARRAS mardi 29 janvier 2019



LE CONTEXTE DE LA VILLE



Région **Hauts de France**
Département de l' **Aisne**

Population Ville de LAON **26 246**
habitants

Population Communauté
d'Agglomération du Pays de LAON
38 communes pour près de **44 000**
habitants

Aire Urbaine **51 000 habitants**





LE CONTEXTE DE LA VILLE

- Ville à l'écart des métropoles, (140 km de Paris)
- Frappée par les restructurations militaires et administratives (fermeture des casernes, pertes de population
- Ville administrative
- Ville touristique (Villes Pays d'Art et d'Histoire, 80 monuments historiques protégés au sein su plus vaste secteur sauvegardé de France, 85 098 visiteurs en 2016)
- Une ville affaiblie par la péri urbanisation
- Dévitalisation du centre-ville (44% de vacance commerciale en centre historique, et 20% sur l'ensemble de la ville)
- Paupérisation de la population (revenue médian 16 020 €)





PRÉSENTATION DES GRANDS AXES

- Le renouveau du coeur de ville (un grand plan pour l'habitat, l'art dans la rue, valorisation du patrimoine)
- La ville fer de lance de la transition écologique (développement des déplacements doux, efficacité énergétique, environnement à préserver, favoriser les véhicules à zéro émission, économie circulaire)
- L'attractivité et l'emploi (accompagner les porteurs de projet, développer l'attractivité du coeur de ville, toujours plus d'événements, favoriser l'emploi)
- Le bien vivre ensemble (créer du lien, sécurité..)
- Une nouvelle gouvernance (mieux impliquer les citoyens...)



LA MISSION DU CHEF DE PROJET

- Préparation du projet
- Coordonner la réalisation du projet
- Animer le projet et l'équipe projet
- Accompagnement des acteurs
- Communication et concertation



PRÉPARATION DU PROJET

- Clarifier les objectifs du projet
- Former l'équipe projet
- Identifier les principaux partenaires du projet
- Planifier le projet,
- Synthétiser les demandes
- Déterminer une stratégie (convention Action Coeur de Ville)
- Créer les conditions favorables à la mise en place du projet



COORDONNER LA RÉALISATION DU PROJET

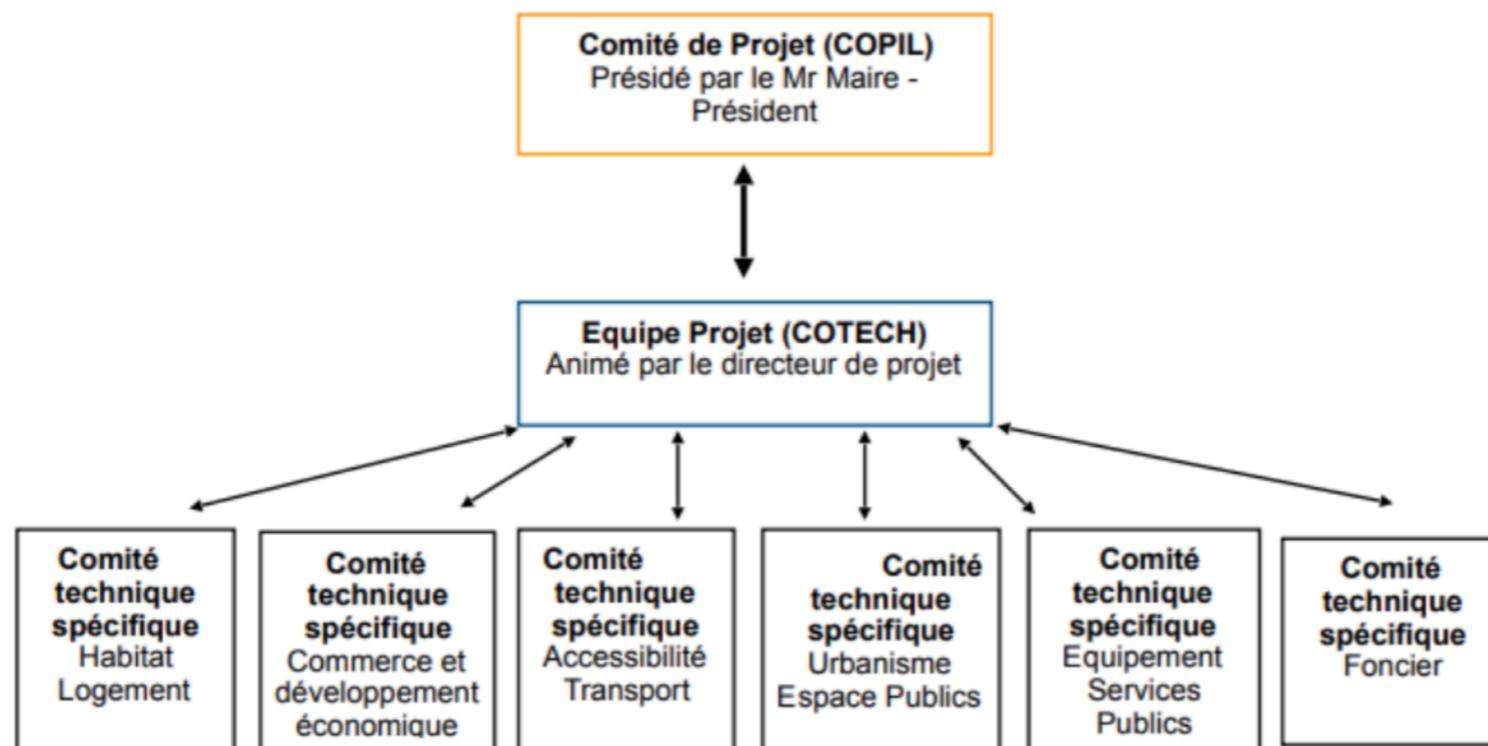
- Pivot de l'organisation
- Transversabilité avec l'ensemble des services de la Ville et de la Communauté d'Agglomération
- Mobiliser les différents services
- Faire circuler l'information
- Décloisonner les services
- Le chef d'orchestre du plan, rôle stratégique et opérationnel
- Être force de proposition



ANIMER LE PROJET ET L'EQUIPE PROJET

- Animation et coordination des bureau d'études
- Accompagner les élus
- Animation des différents partenaires
- Créer du lien entre les différents partenaires
- Être l'interface entre les institutions et les élus (ABF, Etats, DDT, ...)

Schéma de l'organisation du mode de collaboration



ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Interface entre les différents acteurs
- Faciliter les projets (aide, accompagnement des porteurs de projet...)
- Mobiliser les acteurs (bailleurs, promoteurs...)
- Faire travailler ensembles les différents partenaires (public- privés)
- Etre à l'écoute
- Résoudre les conflits



COMMUNICATION ET CONCERTATION

- Faciliter la concertation entre les services et les élus
- Etablir une communication permanente du projet dans tous ses aspects
- Être le relais de l'information et le porte parole du projet Action coeur de Ville
- Être l'interlocuteur de référence pour tous les acteurs
- Changer l'image de la ville



- Innover
- Expérimenter de nouvelles forme de travail
- Décloisonner
- Ne pas avoir peur de l'échec

